

TOUS ENSEMBLE DIRECTEUR MÉDICAL VIRTUEL

CE QUE C'EST

Un directeur médical virtuel pour les employeurs et les gestionnaires afin de réduire les coûts et les risques liés aux problèmes de santé des employés via l'audit, la vérification et la remédiation de l'absentéisme des employés.

CE QUE ÇA FAIT

En examinant de manière proactive l'absentéisme dès le début (tout ce qui dure ou s'attend à durer plus de 2 semaines), nous effectuons efficacement les tâches suivantes :

1. Donner de l'aide à ceux qui en ont besoin en fournissant un diagnostic et un traitement accélérés;
2. Découvrir l'absentéisme non médical : problèmes liés au lieu de travail, problèmes familiaux, etc.;
3. Découvrir ceux qui tentent de « déjouer » le système.

COMMENT ON S'Y PREND

Nous examinons de manière proactive tout absentéisme qui dure ou qui devrait durer plus de 2 semaines. Les lois et normes fédérales et provinciales en droits sur le travail et en matière de droits de la personne exigent généralement que les employés autorisent le directeur médical de l'entreprise à obtenir leurs renseignements médicaux personnels afin de vérifier les demandes relatives à l'absentéisme, à l'invalidité et aux accommodements. Aucune information médicale confidentielle n'est transmise aux employeurs.

VALEUR

Quand un employé déjoue le système, ce n'est pas seulement l'argent, les coûts de productivité et les perturbations en milieu de travail, mais comment cela peut se propager à l'ensemble de l'organisation. Nous découvrons régulièrement des employés qui tentent justement de faire cela et qui refusent de signer l'autorisation de fournir des renseignements médicaux. Généralement, ils démissionnent ou les ressources humaines / juridiques s'en occupent. Cela se produit tous les mois chez beaucoup de nos clients et représente le meilleur retour sur investissement.

COMMENT L'UTILISER

Rendez-vous au <https://medextra.com/fr/portail/> – téléchargez, complétez et téléversez les « Documents d'ouverture de dossier pour les employeurs », qui incluent une « Autorisation de l'employé » à remplir par l'employé dont vous vérifiez l'absentéisme. Toutes les notes d'absentéisme peuvent également être téléversées via le portail. Une fois les documents d'ouverture de dossier reçus, nous nous occupons du reste : élaborer un plan d'action pour remédier au problème de santé. Des frais s'appliquent si nous devons obtenir le dossier médical.

QUI NOUS SOMMES

MedExtra a à cœur de combler l'écart pour apporter à la population canadienne et aux administrateurs de régime ce qui manque aux soins de santé : une résolution efficace et intégrée des problèmes médicaux et ce, au rythme des affaires. Notre Directeur médical virtuel est utilisé par des administrateurs de régime de partout au Canada, des compagnies d'assurance, des agences générales principales, des courtiers, des agents et le plus grand fournisseur d'assistance au Canada.



Pour parler directement à un membre de l'équipe de soins, veuillez contacter MedExtra au 877-373-9872.